



chair à canon. Primates pour beaucoup d'entre eux, ils ont cru se ranger du côté du plus fort, du manche, plutôt que de la cognée. Les colonels et généraux français leur ont répété que « l'Algérie, c'est la France ». Ils leur ont fait miroiter des promesses, monts et merveilles pour s'en servir à profusion, ils leur ont fait le serment que la France n'abandonnerait jamais l'Algérie. Oui, la France doit des excuses aux harkis auxquels elle a menti, qu'elle a envoyé au casse-pipe.

Mais si la France se doit de faire acte de repentance auprès des harkis, elle doit le faire surtout auprès de l'état et du peuple algérien. Plus de 130 ans d'occupation militaire, d'exécutions sommaires, d'humiliations, d'injustices, d'enfumades, de tortures, de viols, de bombardements, d'utilisation du napalm. Tout a été dit, tout se sait et la France n'a pas à jouer à la vierge effarouchée. Qu'elle assume et qu'elle s'assume !.

La France, du temps des « événements » (appellation pudique de la guerre d'Algérie) désignait les combattants et résistants algériens de terroristes, de fellaghas, d'assassins, d'égorgeurs, de hors-la-loi. Elle, c'était la candeur, la paix, le respect de l'autre, la prêcheuse de moral et de vertu.

Ne serait-ce que pour la vingtaine d'essais nucléaires qu'elle a réalisés en Algérie, la France devrait présenter ses excuses car elle a pratiqué le terrorisme de masse. Le 1 essai nucléaire du 13 février 1960 à Reggane a vu la mise en œuvre de l'équivalent de 70 kilotonnes de TNT. La bombe du Sud algérien était 3 fois plus puissante que celle d'Hiroshima au Japon. Les nombreux essais nucléaires français ont affecté la population, la faune et la flore. Des prisonniers, des femmes, des enfants ont servi de cobayes, plusieurs d'entre eux ayant été attachés à des poteaux comme prisonniers. Tamanrasset et Adrar ont subi des dégâts collatéraux.

BUSH, s'il avait existé à l'époque, aurait traité la France, d'état voyou, elle qui a pratiqué la politique de la terre brûlée et le terrorisme d'état. La France fera un jour ou l'autre acte de repentance. Elle n'aura pas pour autant gagné le pardon de ceux qu'elle a fait souffrir.

Minou99 Militant des droits De l'Homme Pour LVO Le 14 Février 2007

"Login" | Connexion/Créer un compte | 2 commentaires

Les commentaires sont la propriété de leurs auteurs. Nous ne sommes pas responsables de leurs contenus !

Les commentaires anonymes ne sont pas autorisés, veuillez vous enregistrer

Re: La France coloniale, un état voyou? (Score: 1) par Waktoualmihan le 24 février 2007 à 14:37:59 EST (Profil Utilisateur | Envoyer un message)

http://www.youtube.com/watch?v=q5xmur1uL7A&mode=related&search=

Une France despotique, tyrannique, raciste, fasciste, et sioniste! (Score: 1) par GhyslaineROC le 25 février 2007 à 19:25:49 EST (Profil Utilisateur | Envoyer un message)

LA FRANCE COLONIALE, UN ETAT VOYOU?

Pourquoi le point d'interrogation ? France coloniale "état voyou", c'est une caresse! Un État « voyou » (ROGUE NATION) est tout État qui refuse les Banques Centrales usurières des Juifs et compagnie! Tout État « voyou » sera détruit! Ce n'est pas une décision prise par Bush ou Blair, mais par les Banquiers qui contrôlent et possèdent pratiquement le monde entier!

La France coloniale et la France post-coloniale ou néo-coloniale c'est exactement la même France! Une France despotique, tyrannique, raciste, fasciste, et sioniste depuis la Deuxième Guerre Sioniste Mondiale de 1933-1945! État « voyou », cela ne fait pas sérieux!

Finalement, les « HARKIS », ce ne sont pas des « malgré-eux », mais bel et bien des traîtres! La moitié de la nouvelle génération est pourrie (francisée, racaillisée,...)!

Amicalement

Ghyslaine ROC Ce lundi 26 février 6007

« Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus et joyeux de la faveur qu'Allah leur a accordée, et ravis que ceux qui sont restés derrière eux et ne les ont pas encore rejoints, ne connaîtront aucune crainte et ne seront point affligés. Ils sont ravis d'un bienfait d'Allah et d'une faveur, et du fait qu'Allah ne laisse pas perdre la récompense des croyants. » [Coran 3:169-172]

Copyright © 1997-2007. Les idées exposées dans les textes présentés sur ce site n'engagent que leurs auteurs et ne sont pas forcément partagées par les équipes travaillant sur stcom.net

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit."

(Article19, Déclaration internationale des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à Paris, le 10 décembre 1948)

Et pour les paranos nous ne pouvons rien faire d'autre que leur conseiller de consulter un psy. au lieu de deranger sans cesse la police et la justice pour rien.

PHP-Nuke Copyright © 2005 by Francisco Burzi. This is free software, and you may redistribute it under the GPL. PHP-Nuke comes with absolutely no warranty, for details, see the license. page générée en 0.24 S